

RENCONTRE THEMATIQUE

*Dans le cadre de son programme de rencontres thématiques,
l'Association des Directeurs des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées (ADMP),
en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (DRAC LR-MP),
organise une journée sur le thème :*

Comment prendre en compte les cultures numériques dans les politiques culturelles ?

**Mardi 9 février 2016
de 9h à 17h45**

**Cinéma Jean Marais
Aucamville (31)**

*L'ADMP reçoit le soutien de la Région Languedoc-Roussillon- Midi-Pyrénées et
du Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées).
L'ADMP est partenaire de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture).
Pour cette rencontre, l'ADMP est également partenaire avec le Quai des savoirs (Toulouse Métropole).*

Mardi 9 février 2016

de 9h à 17h45

Cinéma Jean Marais

Aucamville (31)

RENCONTRE THEMATIQUE

Comment prendre en compte les cultures numériques dans les politiques culturelles ?

Depuis une quinzaine d'années, l'essor des nouvelles technologies et d'internet a bouleversé le monde culturel et artistique. On assiste à une mutation profonde et rapide de notre société, une évolution des pratiques artistiques en parallèle des évolutions technologiques.

Ces évolutions modifient la production, l'accès et la diffusion des œuvres et des savoirs. Chacun d'entre nous est amené à devenir créateur, les frontières se gomment entre amateurs et professionnels, consommateurs et créateurs ...

Nos schémas actuels basés sur l'organisation descendante de l'offre sont désormais dépassés par les capacités de création et de diffusion que propose le numérique. L'accès à la connaissance et aux productions de tout genre n'a jamais été aussi rapide et conséquent... 100 heures de vidéos sont mises en ligne chaque minute ! Nous nous trouvons face à un défi à la fois symbolique, technique, économique et politique. De nouveaux enjeux s'ouvrent à nous : les droits d'auteurs, la fracture numérique, les décroissements esthétiques, la redéfinition du statut de l'artiste et la valeur de l'œuvre... autant de changements qui nécessitent un repositionnement au sein des politiques culturelles.

En même temps, ces bouleversements sont certainement une aubaine pour replacer le citoyen au centre de nos préoccupations et renouveler les politiques et les projets culturels.

Avec cette journée, l'ADMP propose de faire le point sur l'impact des pratiques numériques dans notre société et les conséquences pour les acteurs, institutions et lieux de culture, dans une approche à la fois théorique et pratique.

Il s'agit de partager un ensemble de connaissances afin d'accompagner les élus et les responsables culturels dans la définition d'une stratégie intégrant la problématique numérique, de prendre connaissance d'expériences innovantes intégrant le numérique dans la mise en œuvre de projets culturels, mais également de se constituer des ressources et des connaissances pour expérimenter dans sa propre pratique professionnelle.

Rencontre ouverte à tous :

Directeurs des Affaires Culturelles, élus, professionnels de la culture,
artistes, enseignants, étudiants...

Informations et pré-inscription auprès de Corentine Velut, assistante ADMP

06 66 88 44 95 - admp.asso@gmail.com

Tarif de la journée : 15€ repas compris (règlement par chèque uniquement)

Bulletin d'inscription en dernière page de ce document.

PROGRAMME

Comment prendre en compte les cultures numériques dans les politiques culturelles ?

| | |
|----------------------|---|
| 9h - 9h30 | Accueil des participants |
| 9h30 - 10h | Introduction et présentation de la journée par l'ADMP et la DRAC Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées |
| 10h - 10h40 | Introduction au sujet, mise en contexte, problématisation Emmanuel Vergès Ingénieur informaticien de formation, il coordonne l'Office, agence coopérative d'ingénierie culturelle. Docteur en information-Communication après une thèse sur le « devenir auteur » des publics avec le web, il enseigne également les cultures numériques à l'Université et dans différentes formations professionnelles. |
| 10h40 - 11h | Questions/réponses avec la salle |
| 11h - 11h40 | Histoire des cultures numériques en France Agnès Le Foulgoc Responsable des formations professionnelles à Main d'œuvres, lieu de création, de diffusion et d'expérimentations artistiques à Saint-Ouen. |
| 11h40 - 12h | Questions/réponses avec la salle |
| 12h - 12h30 | Présentation de l'étude commandée par la DRAC Midi-Pyrénées au BBB Centre d'art (Toulouse) intitulée « Nouvelles formes de créativité dans le champ du numérique en région Midi-Pyrénées » Karine Vonna Zürcher Chargée de mission |
| 12h30 - 13h45 | - Déjeuner sur place pris en commun - |
| 14h - 14h40 | <u>Expérience 1</u> Production amateur, professionnelle et logique de diffusion Eric Boistard Directeur de Stereolux, Nantes. |
| 14h40 - 15h | Questions/réponses avec la salle |
| 15h - 15h40 | <u>Expérience 2</u> Transmission des savoirs, accès à la connaissance et médiation Laurent Chicoineau Directeur de la Casemate, centre de culture scientifique, technique et industrielle de Grenoble. Il a également été chargé d'une mission sur « Numérique et culture scientifique technique et industrielle » par le Secrétariat d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche. Intervention proposée en partenariat avec le Quai des savoirs |
| 15h40 - 16h | Questions/réponses avec la salle |
| 16h - 16h15 | - Pause - |
| 16h15 - 16h55 | <u>Expérience 3</u> Construction et participation citoyenne Thierry Léger Responsable du secteur « multimédia jeunesse » au centre social de Thionville. |
| 16h55 - 17h15 | Questions/réponses avec la salle |
| 17h15 - 17h45 | Conclusion Emmanuel Vergès |



Créée en 2002, l'**ADMP** regroupe les professionnels généralistes de l'action culturelle qui mettent en œuvre les politiques culturelles des collectivités territoriales en Midi-Pyrénées. Les adhérents, au nombre d'une cinquantaine, participent aux travaux de l'association à titre individuel. L'ADMP constitue en premier lieu un réseau de discussion, de réflexion et d'entraide, au travers de rencontres et d'échanges entre les adhérents. Son projet se déploie autour de 3 axes principaux : un carrefour de rencontres et de réflexions, un lieu d'initiatives, d'information et de formation et un interlocuteur auprès des institutions.

L'ADMP est cofondateur et membre actif de la FNADAC (Fédération Nationale des Associations des Directeurs d'Affaires Culturelles).



www.admpculture.fr



ADMP Culture



Créée en 2011, la FNADAC (Fédération Nationale des Associations de Directeurs des Affaires Culturelles) regroupe les associations régionales et nationales de DAC. Elle est conçue comme un espace de réflexion sur les politiques publiques de la culture, une structure de représentation auprès des institutions nationales et internationales, ainsi qu'auprès des divers réseaux professionnels.

Elle constitue également un réseau de solidarité et d'échange, favorisant l'entraide, l'information et la formation des Directeurs des Affaires Culturelles. La FNADAC organise les Assises Nationales des Directeurs des Affaires Culturelles, dont la dernière édition a rassemblé plus de 800 participants.



L'ADMP développe un compagnonnage avec les ÉDITIONS DE L'ATTRIBUT qui seront présentes lors de cette rencontre thématique pour vous présenter une sélection d'ouvrages de référence sur l'art et la culture.

Fondées en 2004 par Eric Fourreau, les éditions de l'Attribut contribuent à travers ses essais à nourrir les débats sur l'art et la culture, à reformuler les enjeux contemporains des politiques culturelles. La maison d'édition basée à Toulouse œuvre pour une dimension citoyenne de la culture.

En 2015, elle a lancé une revue internationale semestrielle de réflexion : NECTART pour Nouveaux Enjeux dans la Culture, Transformations Artistiques et Révolution Technologique.



www.editions-attribut.fr / www.nectart-revue.fr



Piloté par Toulouse Métropole, Le Quai des Savoirs est un Centre dédié au partage des savoirs. A la fois espace d'exposition, d'animation et de rencontre, le Centre aura pour objectif la diffusion de la culture scientifique. Il se composera d'un espace de découverte et d'expérimentation interactives, d'une salle pour les expositions temporaires, d'un café propice aux échanges, ainsi que d'équipements dédiés à l'accueil des jeunes publics. Sa mission territoriale se déploiera largement du niveau intercommunal à l'international. Il ouvrira ses portes en février 2016 au 39 allées Jules Guesde à Toulouse.

Le Quai des Savoirs est partenaires de l'ADMP pour cette journée thématique.



www.quaidessavoirs.fr (à partir de février 2016)



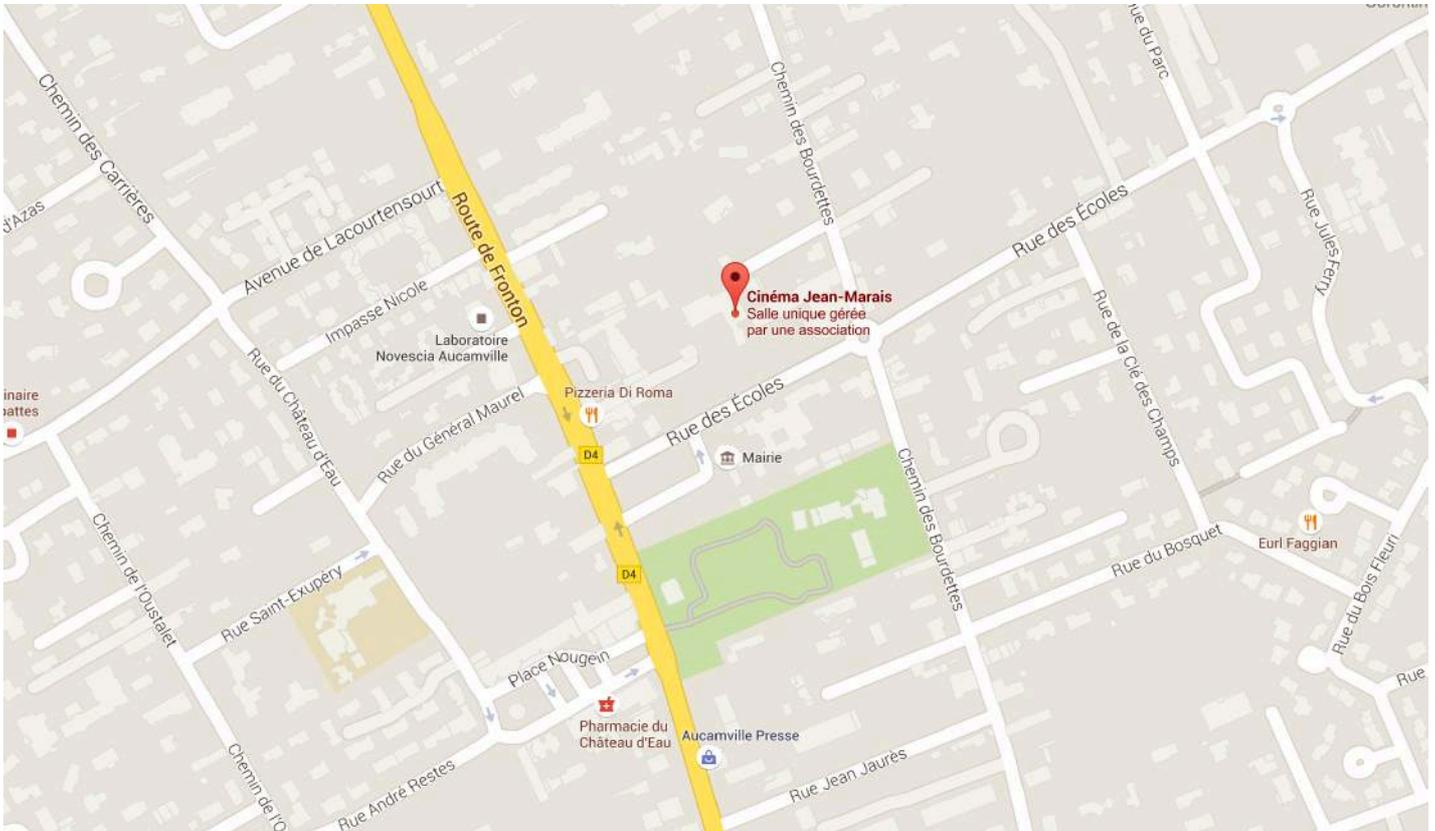
www.facebook.com/quaidessavoirs

twitter.com/QuaiDesSavoirs



L'ADMP remercie la ville d'Aucamville pour l'accueil de cette rencontre.

COMMENT VENIR AU CINEMA JEAN MARAIS AUCAMVILLE (31)



Adresse

Rue des écoles, 31140 Aucamville (En face de la Mairie d'Aucamville)

Depuis Toulouse

Autoroute A62 direction Lavaur/Albi/Bordeaux
Sortie n° 12 Izards/Montauban/Agen/Aucamville
Tourner à droite sur Route de Launaguet/D15 puis prendre chemin de Croix Bénite
puis 3^{ème} sortie au rond-point sur rue des Ecoles

Depuis Auch

N 124 direction Toulouse
Puis suivre Autoroute A620 direction Nord
Sortie n° 33b-Lalande
Continuer sur Avenue des Etats-Unis/D820
Prendre Avenue Salvador Allende/ D64
et chemin de Croix Bénite en direction de rue des écoles

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Nombre de places limitées)

RENCONTRE THEMATIQUE

Comment prendre en compte les cultures numériques dans les politiques culturelles ?

ADMP – DRAC Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Mardi 9 février 2016 à Aucamville (31)

**Bulletin à compléter lisiblement et à retourner, accompagné du règlement de 15€,
par chèque uniquement à l'ordre de l'ADMP,
à l'adresse suivante avant le 29 janvier 2016 :**

**Association des Directeurs des Affaires culturelles de Midi-Pyrénées
A l'attention de Corentine Velut
6 rue Dautezac - 31300 Toulouse**

Une facture peut vous être envoyée sur demande

NOM : _____

PRENOM : _____

FONCTION : _____

NOM DE LA STRUCTURE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : _____ FAX : _____

EMAIL : _____